

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Band: 76 (2014)

Artikel: 1946-1996 : La Libérte au secours du Courier
Autor: Tardin, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1946-1996 : *LA LIBERTÉ* AU SECOURS DU *COURRIER*

En 1976, *La Liberté* fut injustement perçue comme le bourreau du *Courrier*, notamment parce que le sauvetage du titre par un accord de collaboration entre les deux quotidiens catholiques passa par la fermeture de l'imprimerie du journal genevois.

PAR FRANCOIS TARDIN

Après s'être intéressé aux romancières Alice Rivaz et Yvette Z'Graggen dans son travail de master en histoire contemporaine (2008), François Tardin se consacre à l'étude de la presse catholique romande après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre d'une thèse de doctorat.

L'arrêt prochain de la rotative de Saint-Paul, qui entraînera la délocalisation du tirage de *La Liberté*, n'est pas sans rappeler la fermeture de l'imprimerie du *Courrier* de Genève en 1976. Ces événements, qui constituent tant l'un que l'autre une étape de l'implacable logique de concentration suivie par le secteur de la presse depuis les années 1970, ont en outre tous deux déclenché une mobilisation largement nourrie par des motifs identitaires. Une comparaison entre les deux cas révèle pourtant une différence notoire : dans celui de la fermeture de l'imprimerie du *Courrier*, qui s'avère la face émergée d'une opération de sauvetage du journal genevois par *La Liberté*, une solidarité de milieu à base confessionnelle a empêché ce que la seule prise en compte de la rentabilité économique aurait rendu inéluctable, à savoir la disparition pure et simple de l'organe de la communauté catholique genevoise.

LE JOURNAL DE L'ÉVÊQUE

La fermeture de l'imprimerie du *Courrier* fut l'aboutissement d'un long processus marqué par de fréquentes interventions de l'évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. S'il s'est aujourd'hui totalement affranchi de ses attaches catholiques, *Le Courrier*, né en 1868 «Feuille religieuse et nationale», fut en effet pensé à l'orée du Kulturkampf comme un instrument de défense des intérêts de la communauté catholique genevoise. Jusqu'à la fin des années 1910, le journal était resté fidèle à l'ultramontanisme d'un catholicisme campagnard qui n'embrassait pas les mêmes desseins d'intégration que celui des territoires urbains¹. Il s'était ensuite épuisé dans la lutte entre les différentes tendances du christianisme social, avant que la mouvance corporatiste n'en fasse durant la Seconde Guerre mondiale un relais des thèses vichystes. Ces errements conduisirent Mgr François Charrière à opérer dès son accession à l'épiscopat un réalignement musclé du titre pour le ramener à sa mission première. L'épuration déboucha sur l'éviction d'une grande partie de la rédaction et de l'administration. L'évêque et la nouvelle équipe du *Courrier* se rendirent toutefois rapidement compte que la pérennisation de la société responsable de l'édition du journal et de l'exploitation de son imprimerie serait ardue. Contrairement à son homologue fribourgeois, *Le Courrier* ne se trouvait pas en position de monopole dans son aire de diffusion. De plus, sa nature de quotidien catholique à faible tirage le handicapait dans la recherche d'annonceurs, à l'heure où la publicité commençait à devenir une importante ressource pour les journaux.

¹ ALTERMATT, 1994, p. 199.

A la fin 1946, lorsqu'il fut clair qu'un plan de relance était nécessaire, l'évêque fit appel à l'Imprimerie Saint-Paul, qu'il connaissait bien pour avoir été directeur de *La Liberté* entre 1940 et 1945. L'administrateur de l'entreprise fribourgeoise, Paul Hertig, fut mandaté pour établir un rapport sur l'état financier de la société du *Courrier*². Les conclusions définirent que *Le Courrier* avait besoin de 7500 à 8000 abonnés (le nombre se situait alors en dessous des 5000) et d'un plus gros tirage pour que l'équilibre de la société fût envisageable. Si Hertig était conscient que le journal ne rapporterait sans doute jamais d'argent, il voyait dans l'imprimerie, qui elle dégageait de petits bénéfices, un secteur susceptible de garantir l'autonomie financière de la société. Le caractère hypothétique de ces prévisions, révélateur de la fragilité de l'entreprise, fit émerger dans l'esprit de certains membres de la direction du *Courrier* la conviction que le salut viendrait d'une collaboration avec l'Œuvre de Saint-Paul.

L'idée se heurta cependant aux réticences du rédacteur en chef René Leyvraz, qui s'en ouvrit à l'évêque : «L'impression du *Courrier* à Fribourg nous ferait perdre la face devant notre public (...). Dans bien des milieux catholiques, quand vous êtes intervenus au *Courrier*, on a fait courir le bruit que "votre idée de derrière la tête", c'était d'amener le journal à Fribourg.³»

Figure emblématique du catholicisme genevois et du *Courrier*, Leyvraz en avait déjà été rédacteur en chef entre 1923 et 1935. Il avait été rappelé aux commandes du journal suite au grand ménage de la fin de l'année 1945. Son opposition fut donc prise en compte et l'idée de faire imprimer le *Courrier* à Fribourg abandonnée. D'autres pistes furent explorées, en vain.

En effet, malgré la mise à contribution des paroisses du canton de Genève et de l'Action catholique dans le cadre d'une vaste campagne de promotion, il apparut que si elle était cantonnée aux frontières genevoises, l'audience du *Courrier* ne parviendrait guère à dépasser 5000 abonnés et un tirage de 7000 exemplaires. En l'état, l'entreprise était condamnée à générer un déficit chronique de 150 000 francs par année⁴. L'évêque prit alors deux décisions radicales : pour favoriser le développement du *Courrier* dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, il interdit à *La Liberté* de convoiter de nouveaux lecteurs dans ces régions, et il retira l'impression de l'*Echo* vaudois à Saint-Paul pour la confier à celle du *Courrier* afin d'en améliorer la rentabilité.

Là encore, la stratégie se révéla peu fructueuse. Non seulement le nombre d'abonnements n'augmenta pas dans la mesure souhaitée, mais encore l'imprimerie se montra incapable de jouer, même associée à la souscription qu'on avait pris l'habitude d'effectuer chaque année dans les milieux catholiques,

² Archives du Diocèse LGF, Dossier «Courrier 45-56», Etude Paul Hertig sur la Situation du *Courrier*, 12 décembre 1946.

³ *Ibid.*, Lettre de René Leyvraz à Mgr Charrière, 23 juin 1947.

⁴ *Ibid.*, Rapport de la direction sur la situation du *Courrier*, 24 juin 1947.

son rôle de béquille pour le journal. D'importants investissements furent pourtant consentis par la Société des intérêts catholiques de Genève – l'organe administratif de l'Eglise genevoise, qui était par abandon de créances progressivement devenu propriétaire d'une partie de la société – pour créer un département offset au sein de l'imprimerie commerciale. Mais cette technologie qui allait révolutionner la branche ne parvint jamais à compenser les pertes d'une presse à plat qui tournait, elle, en sous-régime et d'une imprimerie de journaux qui devait composer avec une rotative vétuste.

UNE PREMIÈRE COLLABORATION HEURTÉE

Les recettes enregistrant une augmentation bien moins forte que les dépenses, dopées par l'explosion du coût de fabrication du journal – en vingt ans les frais d'impressions avaient quadruplé, les frais rédactionnels quintuplé, alors que les recettes n'avaient fait que tripler⁵ –, la société se mit dès les années 1960 à générer des pertes de plus en plus importantes.

⁵ *Courrier, Cent ans d'histoire*, 1968, p. 168.



Face à un déficit annuel qui dépassa 500 000 francs à plusieurs reprises entre 1960 et 1966, la piste d'un rapprochement avec Saint-Paul redevint d'actualité. Et cette fois-ci, étant donnée la situation financière, il n'y eut plus grand monde pour lui opposer de résistance. A partir de septembre 1966, en vertu d'un accord de collaboration technique et rédactionnelle, *Le Courrier* fut donc imprimé sur la rotative de Saint-Paul. Sa rédaction et celle de *La Liberté* collaboraient en outre à la réalisation de quatre pages quotidiennes communes aux deux titres, qui conservaient toutefois chacun leur autonomie administrative⁶.

Le partenariat fut cependant rapidement mis en péril par la difficulté des journalistes genevois et fribourgeois à s'entendre sur les questions éditoriales. Il fut en outre rapidement clair que si cette collaboration permettait de réaliser des économies, elles n'étaient pas suffisantes pour permettre au journal de devenir viable économiquement. Lorsqu'en 1968, l'imprimerie Saint-Paul exigea des titres imprimés sur sa rotative le passage de quatre à cinq colonnes, la direction du *Courrier* y trouva le prétexte pour dénoncer la convention signée deux ans plus tôt⁷. L'impression du journal retourna donc à Genève. La rotative de la rue du Vieux-Billard étant techniquement dépassée, un accord dut être conclu en 1970 avec la *Tribune de Genève* : les pages continuaient à être composées dans les ateliers du *Courrier*, mais elles étaient imprimées sur les plus modernes installations de la *Tribune*. La solution s'avérait néanmoins couteuse, car elle impliquait, en plus des frais de location de la rotative, l'emploi d'une équipe d'imprimeurs à mi-temps pour l'exploiter. En accroissant depuis les années 1960 les pertes de l'entreprise, dont la dette cumulée dépassait désormais trois millions de francs, soit cinq fois ce qu'elle avait été en 1947, l'imprimerie était définitivement devenue «une cause de souci et de perte⁸».

Or si l'Eglise catholique consentait à soutenir le journal pour des motifs pastoraux, elle n'entendait pas alourdir ce déjà lourd fardeau en maintenant un secteur industriel ne présentant qu'un discutable intérêt apostolique. Afin de faire cesser cette hémorragie financière, Mgr Charrière confia au nouvel évêque auxiliaire Pierre Mamie la mission de relancer les pourparlers entre *La Liberté* et *Le Courrier*. La Société des intérêts catholiques échoua à convaincre Saint-Paul de devenir l'éditeur du *Courrier*, mais un nouvel accord de collaboration lui assurant la fourniture par *La Liberté* de six pages quotidiennes entra en vigueur en septembre 1972. L'impression demeurait néanmoins à Genève, la rotative de Saint-Paul étant pleinement occupée au tirage de *La Liberté* et des *Freiburger Nachrichten*⁹.

Ci-contre :
Mgr Charrière
(au second plan à gauche)
assiste en 1966
à la signature de
la convention entre
Le Courrier et *La Liberté*
en présence du vicaire
général Mgr Bonifazi
(au second plan à droite).
*Inter-Courrier; Journal
interne de la Société
du Courrier*, Genève,
Novembre 1966 (5)
Photographe inconnu,
Archives de Saint-Paul,
Carton 8L2:
«*Courrier-Liberté*».

⁶ Archives de Saint-Paul, 8L3, Convention du 1^{er} juin 1966 entre l'Imprimerie et Librairie Saint-Paul SA et la Société du *Courrier*.

⁷ Archives de Saint-Paul, 8L2, Correspondance entre le conseil d'administration du *Courrier* et l'administrateur de Saint-Paul.

⁸ Archives du Diocèse LGF, Dossier «*Courrier 67* —», *Rapport de Gestion 1970*.

⁹ Archives du Diocèse LGF, Dossier «*Courrier 67* —», *Rapport de Gestion 1973*.

FRIBOURG EN SAUVEUR

Malgré cette relance de la collaboration qui permit une économie annuelle chiffrée à 300 000 francs, *Le Courrier* continua à générer un déficit supérieur à cette somme¹⁰. En 1973, les négociations prirent un tour nouveau. Cette année-là, la fusion de l'Œuvre du clergé et de la Société des intérêts catholiques de Genève donna naissance à la Société catholique romaine (SCR), à qui fut officiellement attribuée la responsabilité financière du *Courrier*. Les membres du nouvel organisme marquèrent immédiatement le désir de trouver une solution diminuant le volume de la perfusion nécessaire à la survie du *Courrier*. D'une première série de contacts avec le Diocèse et le groupe Saint-Paul émergèrent trois options: la transformation du *Courrier* en hebdomadaire romand, la création d'un quotidien romand issu d'une fusion avec *La Liberté*, ou la reprise du *Courrier* par Saint-Paul. Malgré la volonté de Mgr Mamie de «penser diocésain, voire romand¹¹» à l'instar de son prédécesseur, la seule solution réalisable à court terme apparut être la troisième.

Celle-ci posait néanmoins trois problèmes. D'une part la Congrégation de Saint-Paul, qui avait été échaudée par les décisions épiscopales d'après-guerre, ne voulait pas, en reprenant le «journal de l'évêque», que son autonomie vis-à-vis de l'institution diocésaine fût mise en danger. D'autre part, le transfert à Fribourg de l'administration du journal ne garantissait nullement la préservation de l'identité genevoise du titre. Enfin, bien qu'ils fussent préoccupés par la survie du relais apostolique que constituait *Le Courrier* dans un territoire aussi stratégique que Genève, Saint-Paul et son vigilant administrateur Hugo Baerswyl ne voulaient pas que son maintien mît, à terme, en danger l'apostolat médiatique en terre fribourgeoise.

Tandis que les discussions s'enlisaient autour de la question du soutien financier qu'elle accorderait à un *Courrier édité* par Saint-Paul, l'aggravation du déficit de l'imprimerie provoqué par la crise économique (forte baisse de la publicité, de la consommation d'imprimés, et hausse massive du prix du papier) augmenta la fébrilité de la SCR. Ses membres, pour la plupart issus d'un parti démocrate-chrétien de plus en plus distant de son étiquette confessionnelle, annoncèrent en 1974 ne plus vouloir couvrir le déficit exponentiel du *Courrier* au-delà de l'année 1976. Les 705 000 francs de perte générés par la société en 1974 ne firent que conforter la SCR dans son choix. Le 18 février 1975, le conseil exécutif de la SCR annonça au cours d'une assemblée que *Le Courrier* cesserait de paraître fin 1976 si aucun plan

¹⁰ Archives du Diocèse
LGF, Dossier
«*Courrier 67*—»,
Rapport de Gestion 1973.

¹¹ *Ibid.*

de financement viable n'était trouvé d'ici-là¹². Plus de cinq millions avaient été engloutis dans son sauvetage, c'en était assez ! D'autant que ces pertes abyssales avaient fini par déséquilibrer le budget de l'Eglise genevoise, déficitaire pour la première fois cette année-là.

Tout n'était pas perdu malgré tout, car si la foi de la SCR en l'utilité du *Courrier* semblait écornée, Saint-Paul continuait à discuter avec le comité de direction de l'entreprise genevoise. Malgré ses ultimatums successifs, la SCR laissait la porte ouverte à un dénouement heureux pour le journal, semblant ne pas vouloir assumer son fossoyage alors que les moyens de communications avaient fait partie des grandes préoccupations du Concile et du Synode 72. Une enquête réalisée par la rédaction auprès des lecteurs avait en outre montré en 1974 que l'attachement des catholiques au *Courrier* restait important.

«LA CAISSETTE EST VIDE, NOUS SOMMES EN GRÈVE»

Tandis que le sort du *Courrier* restait en suspens, celui de l'imprimerie fut scellé : la SCR décida dans le courant de l'année 1975 d'en arrêter l'exploitation au 2 février 1976 pour réaliser une opération immobilière sur ses locaux. Annoncée le 28 novembre 1975 dans les pages du *Courrier*, la nouvelle fut largement relayée par les médias concurrents. Certains, comme *Le Nouvelliste*, s'empressèrent d'annoncer que le journal était «condamné à disparaître». Rien n'était moins vrai, puisqu'en coulisse les négociations se poursuivaient avec le groupe Saint-Paul en vue de la cession des droits d'éditeur du *Courrier*.

Mais dans les ateliers, la situation n'allait pas tarder à se crisper. Début 1976, 18 des 47 employés menacés n'avaient pas retrouvé de travail. Endurci par la lutte farouche autour du contrat collectif de travail qui l'avait opposé deux ans plus tôt à la Société suisse des maîtres imprimeurs, le syndicat des typographes encadra dès le 21 janvier l'occupation de l'usine. Les grévistes, qui revendiquaient le maintien de l'imprimerie, dénoncèrent ce qu'ils estimaient être une manœuvre d'absorption du *Courrier* par *La Liberté*. Un point de vue qui trouva écho dans *24 Heures* : «*Le Courrier est devenu peu à peu «une dépendance» de La Liberté. (...) Privé de son imprimerie, Le Courrier risque fort d'être plus dépendant de La Liberté. (...) [C'est] un sérieux handicap pour Le Courrier, car il y a (presque) un fossé entre la mentalité d'un catholique genevois et celle d'un catholique fribourgeois*¹³.»

¹² Archives du Diocèse LGF, Dossier «*Courrier 67* →», lettre du Conseil Exécutif de la SCR à Mgr Mamie du 25 février 1975.

¹³ Archives de Saint-Paul, 8L2, Michel Baettig, «Le perdant: le PDC», *24 Heures* du 23 janvier 1976.

Ce ne fut donc pas un hasard si la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), que l'on soupçonnait déjà dans les milieux patronaux d'avoir attisé le conflit entre les salariés et la direction du *Courrier*, exporta la lutte en terre fribourgeoise. Une édition spéciale de *La Brèche* exhorta le personnel de l'imprimerie Saint-Paul à refuser d'imprimer *Le Courrier* si cela leur était demandé, en signe de solidarité avec leurs collègues genevois. Bien que les deux militants chargés de diffuser le texte auprès des employés fribourgeois fussent rapidement éconduits, la manœuvre poussa le rédacteur en chef de *La Liberté*, François Gross, à sortir de sa réserve pour éviter que le mouvement ne gagnât Fribourg. Le 25 janvier 1976, il affirma dans *La Tribune- Le Matin* qu'il n'était nullement question pour le groupe Saint-Paul de «jouer les briseurs de grève» : «Tant que cette imprimerie sera en grève, nous refuserons de prendre *Le Courrier* sur notre rotative», poursuivait-il.

La presse bourgeoise alémanique s'inquiéta de cette radicalisation du combat syndical. La *Neue Zürcher Zeitung* et la *National-Zeitung* bâloise s'émurent notamment de l'action subversive de l'extrême-gauche. Si l'intervention du syndicat des typographes dans un conflit interne au monde des arts graphiques était attendue, l'irruption de la LMR et la rupture de la paix du travail constituaient en effet des événements peu habituels Suisse. Ils attestaient la capacité nouvelle démontrée par une gauche radicalisée à sa marge d'exploiter le durcissement des rapports entre patrons et ouvriers né d'une récession économique favorisant le chômage. En ce même mois de janvier, tandis que l'imprimerie du *Courrier* était occupée, les ouvriers des usines Bulova à Bienne et Leu à Lausanne avaient également débrayé¹⁴. Ajoutons que dans le cas spécifique de l'imprimerie genevoise, les militants communistes avaient un vieux compte à régler avec *Le Courrier*, dont la direction avait refusé en 1973 que sa journaliste politique donnât la parole au Parti du Travail dans une série d'articles sur les élections au Grand Conseil. Le 26 janvier, après cinq jours de négociation, le travail finit par reprendre. Les employés avaient obtenu de la direction la promesse que cette dernière mettrait tout en œuvre pour éviter le démantèlement de l'imprimerie. La possibilité d'une exploitation par les membres du personnel réunis en coopérative fut notamment évoquée. Le 27 février, aucune solution n'ayant été trouvée, l'activité de l'imprimerie fut prolongée une dernière fois jusqu'au 5 mars. Si la nouvelle convention tarda à être signée, la question des garanties financières offertes par la SCR demeurant une pierre d'achoppement, *Le Courrier* fut placé dès le 29 mars pour sa partie commune sous la responsabilité du rédacteur en chef de *La Liberté*. Une rédaction locale fut

¹⁴ BUSCH 2005, p. 2.



conservée pour le traitement des questions genevoises. L'impression se fit sur la rotative de la *Tribune de Genève* jusqu'au terme du bail de location le 30 juin 1976, date à laquelle elle fut transférée à Fribourg. Le plein emploi n'étant plus assuré dans la branche, un plan social fut mis en place, qui prévoyait notamment un fonds destiné à la reconversion des douze typographes restés sans travail.

LE PRIX DE LA SURVIE

Il fallut attendre la signature de la nouvelle convention le 6 octobre 1976 pour voir les droits d'éditeur du *Courrier* cédés à titre fiduciaire à l'Imprimerie Saint-Paul. Le préambule de cet accord rappelait que l'objectif prioritaire de la collaboration était «le maintien d'une presse catholique». Si la SCR de Genève avait finalement consenti à assurer à Saint-Paul une subvention annuelle de 200 000 francs¹⁵, celle-ci ne couvrit jamais le déficit généré par *Le Courier*, dont le tirage descendit au-dessous de 3000 exemplaires en 1979, avant de remonter légèrement à la faveur d'un renouvellement de la rédaction.

Fin janvier 1976, les ouvriers de l'imprimerie du *Courrier* se mettent en grève durant cinq jours pour protester contre la fermeture de l'usine. *Tout va bien; Mensuel suisse de contre-information et de luttes*, Mai 1976 (28)
Photographe inconnu, Archives de Saint-Paul, Carton 8L2: «*Courrier-Liberté*».

¹⁵ Archives de Saint-Paul, 8L3, Convention du 6 octobre 1976 entre l'Imprimerie et Librairie Saint-Paul SA et la Société du Courier.

La convention de 1976 marqua ainsi le début d'une période de vingt ans au cours de laquelle la charge financière représentée par *Le Courrier* fut majoritairement portée par le groupe fribourgeois. Cette indéfectible fidélité de l'Œuvre de Saint-Paul à la mission d'apostolat par la presse que lui avait confiée son fondateur, le chanoine Joseph Schorderet, témoigne de la survivance d'un milieu catholique bien au-delà des bornes temporelles définies par Urs Altermatt. Là où l'historien situe la désagrégation de la contre-société catholique aux années 1950, l'exemple de cette collaboration à visée pastorale montre en effet que l'intérêt apostolique représenté par *Le Courrier* dans ce que l'on surnomme trop rapidement «la cité de Calvin» a compensé jusqu'à l'aube des années 2000 le sacrifice financier considérable qu'impliquait son maintien. Un effort d'autant plus extraordinaire qu'il est à situer dans le contexte de la pression économique grandissante qui s'est exercée sur les entreprises de presse à partir des années 1970. Extraordinaire aussi, et surtout, dans la mesure où il atteste l'existence d'un axe Fribourg-Genève fort dans le domaine des médias catholiques romands, alors que les particularismes confessionnels de ces deux cantons ont souvent été présentés comme difficilement conciliables.

F. T.

BIBLIOGRAPHIE

ALTERMATT Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité : l'histoire sociale des catholiques suisses aux 19^e et 20^e siècles*, Lausanne 1994

BIELMANN Loïc, *Quand les journalistes s'engagent; le cas du Courrier, un quotidien d'information associatif à l'heure de la concentration dans la presse suisse romande*, DEA en Sciences de la communication et des médias, Genève 2004

BUCHS Michel, «Contestation idéologique et mouvements sociaux des années 1960-1980», in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 21 (2005)

Courrier, Cent ans d'histoire, Genève 1968

LAMBERT Emiel, *L'Internationale noire, 1870-1878 : le Saint-Siège et le catholicisme militant en Europe*, Bruxelles 2002

LARDERAZ Françoise, *René Leyraz (1898-1973) : Portrait et combats d'un journaliste catholique engagé*, thèse, Université Lumière Lyon 2, 1999

PHILIPONA Charles, «Histoire du Courrier», huit articles publiés dans *Le Courrier* entre le 2 février et le 1^{er} novembre 2008